

# LÉGENDES, CHANSONS, JEUX, COUTUMES ET CROYANCES. DE LA HAUTE-SAVOIE

J'ai déjà parlé ici (1) des matériaux folkloriques qu'un séjour de deux mois m'a permis de recueillir dans la vallée de l'Arve qui a pour centre principal Bonneville. Cette région est restée relativement délaissée des enquêteurs. Le mouvement des voyageurs y est pourtant intense, car c'est la voie de Genève à Chamonix. Il y a une ligne du P.-L.-M., plusieurs lignes de tramways sur route et les automobiles y passent en été innombrables. Mais tout ce monde ne s'y arrête guère. On se hâte d'aller vers le Mont-Blanc, en été pour le gravir ou l'admirer, en hiver pour assister aux courses de luges, de toboggans et de skis.

Le château de Bonneville, aux énormes tours dont les murs ont de six à huit mètres d'épaisseur à la base, date du XIII<sup>e</sup> siècle. Une ville s'établit peu à peu sous sa protection, d'abord appelée *Burgum Castri*. Les barons de Faucigny — c'est le nom de cette vieille province savoyarde — l'entourèrent de murs et la défendirent par deux autres châteaux. La tradition locale prétend que ces châteaux communiquaient entre eux par des souterrains. L'hôtel où j'habitais, situé à côté de la forteresse, aujourd'hui prison, serait placé presque au-dessus de l'un de ces souterrains et la preuve en serait que les lapins et les poules de ce pâté de maisons disparaissent subitement. Le Savoyard n'étant ni voleur ni chapardeur de sa nature, il faut bien admettre pour ces disparitions une cause comme celle qu'indique la légende.

En l'an 1283, Béatrice, souveraine de Faucigny, changea le nom de *Burgum Castri* en *Bonavilla*, le jour de la sainte Catherine, comme en témoigne le texte des franchises que cette princesse accorda à la ville. Les bourgeois de Bonneville joui-

(1) *Mercure de France* du 16 octobre 1909, pp. 691-695.

rent à partir de ce moment du privilège de posséder des fiefs sans être nobles, moyennant le paiement du droit de cavalcade réservé au souverain.

Au point de vue ecclésiastique cependant, Bonneville continua à dépendre d'une localité qui n'est plus aujourd'hui qu'un village aux hameaux éparpillés, Saint-Etienne de la Côte d'Hyot, au xiii<sup>e</sup> siècle appelé Saint-Etienne *de Bosco Dei*(1).

Il est certain que la Côte d'Hyot était habitée très anciennement, comme le prouvent non seulement sa prééminence ecclésiastique mais aussi diverses trouvailles archéologiques. On m'a assuré que, dans la propriété Abre, autrefois à M. Thévenet, on déterra, en creusant des caves, diverses pierres sculptées, dont l'une, ornée de rinceaux de feuillage, fut utilisée comme seuil de fenêtre ou de soupirail. Il s'agit sans doute, d'après les descriptions qu'on m'en a faites, de pierres romaines. Plusieurs autres, également ornementées, furent cassées par les maçons, puis utilisées.

Il est rare que les légendes relatives à des souterrains se rencontrent isolées; si je n'en ai pas récolté pour Bonneville sur de prétendus trésors, on m'en a raconté sur diverses Dames Blanches qui errent dans les ruines voisines de Bonneville (Château Blanc, Fillinges, Faucigny). Les Dames Blanches sont très répandues dans la Savoie. On les voit la nuit, et quand on s'approche d'elles, elles s'évanouissent en se dissolvant comme un brouillard. Et, sans doute, ce sont en effet des nuées s'élevant au-dessus de puits comblés, de sources invisibles, de cours d'eau souterrains ou marécages, condensées par de brusques changements de température, qui sont à l'origine de cette catégorie de récits, toujours certifiés par de nombreux témoins.

Non loin de Bonneville, « les ruines d'un vieux château sont entourées d'un petit bois, qu'on appelle le bois des Flamassons, c'est-à-dire des Francs-Maçons; il s'y promène une Dame Noire; beaucoup de gens y sont allés pour la voir sans jamais l'apercevoir ». Cette légende, j'ai tâché de la contrôler en interrogeant diverses personnes; en définitive, je ne sais pas si elle est répandue ou si celui qui l'a racontée l'a inventée de toutes pièces. Il n'y a pas de quoi s'étonner : ces enquêtes sont difficiles, comme on verra tout à l'heure à propos d'une

(1) Grillet, *Dictionnaire historique*, p. 316.

chasse au *cabustral*, dont trois chasseurs revinrent bredouilles.

Un trésor légendaire existe à quatre ou cinq kilomètres de Bonneville, dans la commune de Saint-Pierre-de-Rumilly, autrefois appelée Rumilly-sous-Corniljon. Au-dessus du village actuel, en pénétrant dans la vallée du Borne, on pouvait voir les ruines du château de Corniljon, aujourd'hui disparues par suite des travaux de la route qui mène au Petit-Bornand. Il y avait soi-disant sous ces ruines de vastes souterrains, dans lesquels était caché un trésor. Un nommé Pernet s'entêta pendant deux années à chercher ce trésor et y dépensa des sommes considérables; il consulta à son sujet des somnambules, des sorciers de village et jusqu'à des géologues et des archéologues de Genève. Il mourut au milieu de ces recherches, et nul depuis ne se préoccupa plus d'un trésor que les travaux de la route eussent, sans doute, s'il avait existé, mis à jour.

Mais il y a d'autres moyens de s'enrichir. Aux gens de Brison, il suffit de toucher un grand serpent qui se promène certaines nuits par les routes de la commune : il a des ailes, et porte un diamant au bout de la queue. J'avais cru voir là d'abord un souvenir de la guivre de Lombardie (*Mercurie, loc. cit.*). C'est une erreur : la guivre qu'on peut voir sur les monnaies des Sforza est un serpent debout sur sa queue, portant une couronne et « engoulant » un enfant. L'origine de cette représentation figurée est inconnue et les arguments de J.-A. Blanchet, qui veut y voir une adaptation des représentations antiques d'Opheltès (1), ne sont guère convaincants.

Le nom de la guivre, wuivre ou visse, est très répandu en France (cf. le *Folk-Lore de France*, de Sébillot, index, s. v.), surtout en Franche-Comté (2). Mais en Bourbonnais (3), c'est un serpent ordinaire « qui garde un trésor », et dans le Bas-Valais (4), un monstre qui prend parfois l'aspect d'une planche de feu. De même le serpent de Brison diffère du basilisc, régulus ou roi des serpents dont parlent Pline, Galien,

(1) Note sur la guivre de Milan, dans *Mémoires et Notes de Numismatique*, t. III, Leroux, 1909, pp. 367-375.

(2) Voir Ch. Beauquier, *Faune et Flore populaires de la Franche-Comté*, Paris, Leroux, 1910, t. I, faune, pp. 25-40; p. 39, l'auteur semble ignorer que la wuivre se rencontre en Savoie et dans le Bas-Valais.

(3) Voir Francis Pérot, *Folk-Lore Bourbonnais*. Leroux, 1908, pp. 202-204.

(4) J. Jegerlöhner, *Sagen aus dem Untervallis*, Bâle, Société Suisse des Traditions populaires, 1909, pp. 161-162.

Albert le Grand (*de Animalibus*), Aldovrandi (*Serpent. et dracon. hist.*, 1840, pp. 363-366) en ce que celui-ci est toujours couronné, souvent ailé, mais ne semble pas avoir de diamant au bout de la queue. D'où vient cette croyance de Brison? C'est ce que j'ignore encore pour le moment.

Autre légende de Brison : dans une maison située assez loin du hameau principal et assez isolée, il y avait, certains soirs, des réunions de *flamassons*, de sorte qu'on voyait de loin les fenêtres éclairées. Certain Brisonnais, un jour, résolut de savoir en quoi consistait cette *gogue* (abréviation de synagogue et synonyme de sabbat, en Genevois, Chablais et Faucigny). Il s'approcha sans faire de bruit et se hissa jusqu'à une fenêtre éclairée. A peine les flamassons l'eurent-ils aperçu que la fenêtre s'ouvrit et qu'une main lui tendit une coupe pleine en lui disant : « Bois ! » Il prit la coupe et la vida d'un trait ; aussitôt les lumières s'éteignirent et tout retomba dans le silence et l'obscurité. Terrifié, le Brisonnais rentra chez lui, du mieux qu'il put, tenant avec précaution la coupe qu'il avait gardée à la main. Il se coucha et au bout de quelque temps allait s'endormir quand une voix cria devant sa fenêtre : « Rends-moi ma coupe . » Tout tremblant, l'homme ouvrit sa fenêtre et un violent coup de faux enleva la coupe au bout de ses doigts sans les entamer.

Cette légende rentre dans la vaste catégorie des légendes de « maisons hantées » ; j'en ai en vain cherché des variantes dans d'autres villages de la région. Mais M<sup>me</sup> Nicollet m'a conté au sujet d'une maison hantée près de La Roche des histoires peu intelligibles. J'avais cru comprendre d'abord (cf. *Mercur*, *loc. cit.*) qu'il s'agissait de fêtes organisées dans la maison du patronage de La Roche, surnommée, comme toutes les autres dans la région, *chabrol*, en souvenir du Fort Chabrol parisien. Mais on m'affirme d'autre part que ces « sabbats » étaient organisés par des jeunes gens ennemis des patronages et que les deux bandes en sont venues aux mains plusieurs fois. N'ayant pu me renseigner à La Roche, je ne sais que penser. En tout cas, il n'y a pas là, comme je croyais, un cas de remplacement des sorciers ou flamassons par des « chambrelins ».

Une puissance surnaturelle est volontiers attribuée en Savoie aux curés. On suppose, comme il sera dit plus loin à propos

de Rumilly, qu'ils ont le pouvoir de « barrer le feu ». Aux histoires de curés-sorciers, déjà relevées en d'autres régions de Savoie, on ajoutera la suivante.

Un curé de Samoëns — je n'ai pu saisir son nom — était très réputé pour sa puissance surnaturelle. On venait de loin le consulter pour guérir les hommes et les bestiaux malades. Certaine nuit, rentrant chez lui, il fut arrêté sur la route par un homme qui lui dit : « La bourse ou la vie ! » — « La bourse, dit le curé, la voilà ; la vie, tu ne l'as pas encore ! », et ayant regardé l'homme fixement, le curé s'en alla. Mais l'homme resta sur place pétrifié jusqu'au matin, où le sacristain, envoyé par le curé, vint le chercher. L'homme vit toujours. Il s'agit sans doute d'un cas ordinaire de catalepsie.

A ce propos je rapporterai cette observation intéressante du Dr Amédée Guy : depuis l'épidémie de possession qui ravagea Morzine et sa vallée de 1855 à 1865, épidémie qui fut étudiée à l'époque par plusieurs médecins, il est resté à la population de cette haute région une sensibilité psychopathique spéciale ; ce sont les communes des Gêts et de Morzine qui fournissent le plus de fous dans l'arrondissement de Bonneville. Le Dr Guy a réuni des notes intéressantes sur ce point et l'on ne peut que souhaiter de les voir publiées, après enquêtes complémentaires locales. Car, en dehors de l'influence héréditaire possible, il doit y avoir des causes particulières à cette tendance psychopathique durable, et localisée dans cette unique vallée. Partout ailleurs, le Savoyard est le contraire d'un être nerveux ou agité. Il est, certes, sur les hauteurs, plutôt religieux, mais point mystique, et d'ailleurs les « maladies du sentiment religieux » sont plutôt une conséquence qu'une cause.

Au delà de Bonneville, vers Chamonix, se dresse une montagne célèbre, le Môle. En été, c'est un but d'excursion pour les Genevois, qui viennent voir lever le soleil « en Môle ». Vers Genève, le massif s'incline peu à peu et son dernier contrefort porte les ruines du château des princes de Faucigny. Or depuis cet endroit jusqu'à Epargny, Ayse, en passant par la Côte d'Hyot, il y a des éboulis, surtout considérables au-dessous du col du Réré. La tradition veut que tout un pan du massif se soit écroulé, ensevelissant plusieurs villages, dont celui de Dor (ou d'Hor) ainsi que l'ancien Bonneville. C'est

alors que Bonneville aurait été reconstruit près du château, au débouché de la vallée de l'Arve.

Je n'ai pas trouvé de document historique qui prouve la réalité de cet ensevelissement, et il me semble que toute cette légende est *étiologique*, c'est-à-dire qu'elle est destinée à *expliquer* la prééminence ecclésiastique de Saint-Etienne de Bosco Dei et les trouvailles archéologiques dont j'ai parlé ci-dessus.

Au delà d'Ayse, au confluent du Giffre, se trouve le village de Marignier, où a cours la légende suivante : « Au temps de la Révolution, quand les Espagnols occupaient la Savoie (on remarquera ce raccourci historique), les habitants de Marignier, menacés par eux, résolurent de les tuer tous et prirent comme mot d'ordre « *impâta* », ce qui signifie empâter, faire la pâte dans le pétrin (1). »

Plus loin que Mont Saxonnex il y a un lac, appelé Lac Béni. Il paraît qu'autrefois tous les bestiaux qui allaient y boire crevaient. On fit donc une grande procession et le curé bénit le lac, d'où son nom. Depuis, l'eau en est inoffensive.

A propos du lac d'Essy, vers le Petit-Bornand, s'est constituée une légende apocryphe, qui fit, il y a cinq ou six ans, courir même des folk-loristes et des archéologues de Genève.

Il y avait eu une sécheresse terrible et les eaux du lac avaient baissé; le bruit se répandit qu'une pierre avait été ainsi mise à découvert où le curé de l'endroit avait lu : *Quando me videbis, super me urnabis* (quand tu me verras, sur moi tu pleureras), de mauvais plaisants ayant ensuite transformé le dernier mot en *urinabis*. Renseignements pris, nul n'avait réellement vu cette pierre. Le fait intéressant, c'est qu'on m'a raconté à Bonneville, comme authentique et populaire, cette légende qui n'a pu s'y répandre que par les journaux locaux.

Si ma récolte en légendes est relativement abondante, je n'ai pu trouver un seul conte merveilleux ou romanesque, dans le genre par exemple des contes de Lorraine recueillis par Cosquin. Peut-être ne les raconte-t-on qu'aux veillées d'hiver.

### §

Par contre ma moisson d'histoires érotiques et scatologiques

(1) Cette légende est une simple transposition à cette commune d'un fait historique, les *Vêpres Annéciennes*; un Espagnol réchappé aurait ensuite fondé le village des Espagnoux (Dessaix, *Légendes et Traditions populaires de la Haute-Savoie*, Annecy, 1875), village comme de juste bien antérieur.

est très riche. Je n'en citerai que quelques-unes, car elles n'ont souvent d'intérêt que par l'intonation du conteur et sa mimique, et après qu'ont été vidées plusieurs bouteilles de vin d'Ayse ou d'Asti mousseux, un peu aussi au point de vue théorique. Elles sont plus que d'autres transportables d'un milieu dans un autre.

Ces récits sont pour la plupart difficiles à dater et à localiser. Il est certain que divers individus en inventent au jour le jour, à l'occasion d'expériences personnelles ou d'aventures vraies qu'on leur a racontées, ou encore d'événements de portée générale, de faits-divers lus dans les journaux, etc. Comme inventeurs proprement dits, on m'a cité à Bonneville un représentant en vermouth et un représentant de commerce.

Pourtant, leur profession les mettant en rapport avec bien des gens et les faisant passer par bien des localités, il est certain que des récits dont les auditeurs leur attribuent l'invention sont uniquement regardés comme tels par suite de l'ignorance locale de ces récits et qu'ils ne sont pas autre chose que des adaptations. Mais, en définitive, tout n'a pas été inventé un beau jour, à tout jamais, et comme ces deux conteurs connaissent à fond le patois et le pays savoyards, étant Savoyards eux-mêmes, on peut leur accorder l'enviable crédit dont on les honore, au moins pour les récits en patois.

Quand il y a adaptation, c'est suivant un procédé connu : on change la localité et le nom inconnus en localités et en noms propres connus des auditeurs. M. X..., à qui je dois beaucoup de matériaux de cet ordre, utilise ce procédé sciemment et parfois se met lui-même en scène, dans sa fonction officielle, pour rendre l'histoire plus vivante. M. J... me raconta un soir l'histoire suivante. Une femme, voulant faire couvrir sa chèvre, se fait amener le bouc d'une voisine (1). Celle-ci demande d'abord le paiement de la monte, soit six sous. « Six sous ! dit l'autre, jamais de la vie ! quatre oui, pas un de plus. » La propriétaire du bouc refuse et les voici à se disputer en criant. Passe le curé du village qui demande la cause de ce bruit ; les femmes le lui expliquent et le curé, s'adressant à la propriétaire

(1) On mène la jument à l'étalon, la vache au taureau, mais le bouc à la chèvre ; d'où l'expression, courante vers Samoens, de se marier « *in bochè*, en bouc » pour désigner le système matrimonial où le gendre vient habiter dans la maison des parents de sa femme. Dans la région de Bonneville, on appelle cela se marier « *in cu d'leu*, en cul de loup », je n'ai pu savoir pourquoi.

du bouc, lui conseille de céder. Furieuse, celle-ci lui répond : « Vous la monteriez, la chèvre, vous, pour quatre sous, monsieur le curé ? » Mais M. X... a adapté à lui-même le récit, et prend de bon cœur la place du curé.

Ceci pour des personnages individualisés. Souvent une histoire qui a pour héros un homme ou une femme quelconques est attribuée à un homme ou à une femme d'une localité voisine, telles les suivantes :

Une femme d'Ayse, étant fatiguée, se coucha sur le pré, au bord du talus de la route et de telle manière qu'en passant sur cette route on lui voyait tout. Arrive un paysan, qui regarde, puis se met à rire à pleine voix, ce qui éveille la femme. « Oh ! dit celle-ci, y a bien de quoi rire ! — Peut-être, mais dites-moi, dame, comment ça se fait-il que vous avez les poils de la tête tout gris et ceux du... tout noirs ? — C'est, dit-elle, que ma tête n'a eu que du souci et mon... que du plaisir. » — Or, cette même histoire, je l'ai entendu raconter de diverses manières sans spécification aucune des personnages. De même la suivante :

Un homme étant malade s'en va trouver un médecin qui lui demande une bouteille de son urine. Il rentre chez lui, urine dans la bouteille et la met sur la table. Sa femme la renverse et, pour réparer le dommage, y urine à son tour. Tranquille, l'homme va voir le médecin qui, ayant examiné les urines, lui dit : « Curieux, bien curieux. Vous êtes enceint. » Et l'homme, stupéfait et navré, s'en retourne chez lui. En route, il se demandait sans cesse comment cela avait pu arriver. « Ah, dit-il tout à coup, c'est à la foire, l'autre jour, quand la *sâma* (l'ânesse) m'a monté dessus. »

Voici maintenant, plus complète, la version localisée et individualisée : Un homme de Brison, se sentant malade, vient se faire examiner à l'hôpital de Bonneville. Le médecin lui dit d'apporter une bouteille de son urine. Il rentre chez lui et envoie le lendemain sa femme porter la bouteille. En route, le bouchon s'en va et la bouteille se vide. Mais fort heureusement la femme voit non loin de là une vache qui pisse. Elle tend sa bouteille, la remplit et la porte à l'hôpital, où on lui dit de revenir dans trois ou quatre jours, quand l'analyse sera faite. C'est l'homme qui vient, et le médecin lui dit : « Dans trois mois vous ferez un veau. » Voilà un homme désespéré. « Que

dira-t-on de moi à Brison quand on me verra faire un veau ! » De crainte d'être la risée du village, il s'en va droit devant lui, mendiant son pain. Un soir d'hiver, il frappe à une porte, tout transi de froid. Les gens le font entrer, lui donnent à manger et le couchent sur de la paille, près de la grande cheminée à auvent, où il s'endort. Cependant une vache allait vêler et les gens de la maison s'empressaient auprès d'elle. Le veau vient, mais mal en point et chétif. Pour tâcher de le sauver, on l'enveloppe de couvertures et on le couche à côté de l'homme de Brison. Au bout d'un moment, celui-ci s'éveille, et voyant à côté de lui une tête de veau sortant des couvertures : « Ah ! dit-il, j'ai fait mon veau », et vite, il déguerpit chez lui, laissant son enfant aux braves gens de la maison (1).

De même les récits relatifs à des villages d'imbéciles sont interchangeable. Il y a bien un de ces villages par arrondissement. Du côté d'Annecy, c'est le village de Nave, dont les habitants sont surnommés les pêcheurs de lune, parce qu'un jour ils voulurent pêcher la lune dans un lavoir non couvert. Dans les Bornes et la région de Bonneville, c'est le village de Bogève. C'est ainsi que six habitants de Bogève résolurent un jour d'aller voir la mer. Après avoir longtemps marché, ils voient devant eux une étendue bleue ; c'était un champ de lin en fleurs. Après s'être concertés, ils se mettent tous à la nage. Cette galéjade court d'ailleurs d'un bout à l'autre de la France ; P. Sébillot l'a retrouvée en Haute-Bretagne, en Picardie et dans le pays Basque (2) et j'en connais une version du Jura.

Moins répandue, semble-t-il, est la suivante : Un homme de Bogève vient à la foire de Crête à Thonon et voit tout à coup des citrouilles. Après les avoir contemplées quelque temps avec stupéfaction, il s'enhardit à demander ce que c'est : « Ça, dit la marchande, c'est des œufs de jument. — Ah, et... combien que ça coûte ? — Un écu pièce. » L'homme de Bogève tend son écu et le voilà parti, portant sa citrouille sous son bras. Au bout de quelque temps, il éprouve un besoin naturel, pose sa citrouille sur le bord de la route et met culotte bas. Mais, en se relevant, il pousse légèrement la citrouille qui

(1) On trouvera une variante polonaise de ce récit dans la revue de Fr. S. Krauss, *Anthropophyteia*, Leipzig, t. VI (1909), p. 315.

(2) *Le Folk-Lore de France*, t. II, p. 9, et t. III, p. 532.

se met à descendre la pente, vers le torrent. Elle arrive droit sur un buisson, se casse et au même moment un lièvre sort du buisson et détale de toutes ses forces. « Eh, crie l'homme, l'œuf qui a fait son poulain et mon poulain qui s'en sauve ! »

En voici encore une pour finir — car on m'a raconté des tas d'histoires de ce genre, dont quelques-unes sont d'origine littéraire et dont d'autres appartiennent au folk-lore international.

Il y avait la *vogue* à Samoëns, c'est-à-dire la fête communale, et sur la place on voyait toutes sortes de belles choses, des jeux de hasard, des éventaires, des chevaux de bois et aussi « une de ces boutiques où on regarde par des verres et où on voit l'assassinat du président Carnot, l'arrivée des Russes à Paris, la réception du roi d'Espagne ». Deux femmes des environs, à la jupe courte et au grand chapeau de paille, voulurent aussi regarder par les « lunettes ». Les voilà qui disent : « Y è la réna d'Angleterr', é ça, y è l'Présidèn d'la République ». Un gas de leur village, les voyant bien absorbées, fait le tour de l'établissement, se déculotte, et met derrière le verre ce que vous devinez.

« Eh, dit la première, Josetta, c'k' j'vê; j've ion cu. — Montre vé, dit l'autre en la repoussant, ion cu ? Eh non, c'é pa ion cu, c'è ion buro d'tabac ! — Ion buro d'tabac, Josetta ? non c'è pa ion buro d'tabac, c'è ion cu, j't'dé. » — Les voilà à se disputer, à se pousser, jusqu'à ce que la seconde triomphalement s'écrie : « T've bin qu'c'é ion buro d'tabac, ya ion cigare pour enseigne é dou blagues darrila fnétra. »

Enfin un fait que je n'arrive pas à m'expliquer, c'est qu'un rôle important est attribué dans plusieurs de ces histoires à la reine Berthe au Grand Pied et plus encore à Piron. Pour la première, on peut rappeler que plusieurs chansons de geste parlent de la Savoie, ou se passent plus ou moins en Savoie. Mais encore Berthe n'y joue-t-elle pas, je crois, le rôle d'arbitre que lui attribue l'histoire du glaive qui ne peut entrer dans le fourreau quand on remue ce dernier, ce qui signifie qu'on ne peut prendre une femme que si elle y consent. Pour Piron, il doit cette gloire en Savoie peut-être à quelques recueils d'*ana* imprimés en Suisse dont divers éléments auront ensuite passé dans la tradition orale.

## §

Cette contamination du littéraire sur le collectif se marque encore mieux dans les chansons. Mais là on se heurte dans la collection à des difficultés plus grandes que quand il s'agit de gauloiseries, de légendes ou de contes. J'avais bien découvert un vieillard qui savait des chansons de toutes sortes, politiques, satiriques, érotiques, amoureuses, etc. Mais jamais il n'a consenti à me répéter deux fois la même chanson ou le même couplet. Il pensait bien, je crois, que je voulais me moquer de lui. J'ai plusieurs fois regretté de n'avoir pas emporté de phonographe. Mais cet instrument, sans doute, eût rendu mon homme complètement atone, car il convient de remonter le phonographe comme il faut, de faire chanter devant le pavillon, très distinctement, etc. Bref il y faut toutes sortes de manipulations qu'on ne peut exécuter que si le chanteur populaire vous en laisse bénévolement le loisir, comme l'auraient fait MM. A et Ch. Dumont, M. L. Mallinjud et aussi M<sup>me</sup> Marie Gay, de Saint-Pierre-de-Rumilly, mes principaux informateurs.

La Marie Gay — on met l'article devant les prénoms, en Savoie — est le type de la chanteuse populaire. On l'invite aux noces et aux diverses cérémonies de famille et tous reprennent en chœur les refrains. Elle chante avec gravité ; elle a conscience de son rôle social, et qu'elle conserve un héritage séculaire. Au point de vue technique, il est à remarquer qu'elle répète volontiers tel ou tel vers qui lui plaît, ou même une ou deux strophes entières. Dans ce cas, les assistants reprennent aussi en chœur. C'est là très nettement, en outre, un procédé destiné à évoquer le souvenir des couplets ultérieurs, la répétition restant mécanique et subconsciente, cependant que l'effort pour faire émerger dans la mémoire les couplets suivants est conscient.

Il est fort heureux pour moi que M. Tiersot, qui récolta à Bonneville même des chansons auprès de cinq ou six personnes, n'ait pas connu la Marie Gay : car presque toute ma récolte complète le recueil de M. Tiersot (1), comme on verra

(1) Julien Tiersot, *Chansons populaires des Alpes Françaises, Savoie et Dauphiné*, Moutiers et Grenoble, 1903, 4°. Récemment ont paru : la 3<sup>e</sup> édition du recueil de Jean Ritz, *les Chansons populaires de la Haute-Savoie*, 8°, Annecy, Abry, avec commentaires, indication précise des chanteurs et de leur pays d'origine, etc., et le premier volume du recueil de Claudius Servettaz, *Vieilles chansons savoyardes*

par les remarques relatives à chaque chanson en particulier. Encore laisserai-je de côté celles dont je n'ai pu noter que des fragments, quitte à les compléter un jour ou l'autre, sur place.

Quant aux mélodies des chansons, je n'ai pu en retenir que bien peu ; on en trouvera plus loin quelques-unes que m'a notées M. Jourdain. Il s'est attaché à reproduire le plus fidèlement possible les rythmes spéciaux et les changements brusques de rythme et de timbre qui différencient précisément la chanson populaire de la chanson « savante » ou « civilisée ». Caractéristiques sont : de petites notes qu'on intercale ad libitum ; l'absence de soupirs à la fin des vers ou de séries fermées de mesures, de sorte que la dernière syllabe et la dernière note se lient directement aux premières suivantes ; le renforcement de certaines syllabes muettes (rooseeeee maîtresseeeee, etc.)

## I

## LA PLAINTÉ DES AMANTS SÉPARÉS

Adieu, vallons, collines adorées,  
 Richesse d'asile, arbres tant précieux,  
 Adieu aussi toi qui causes des larmes }  
 Adieu, adieu, pour la dernière fois } *bis*

L'chant des oiseaux pour moi sans ma douce amie

.....  
 Oui je l'entends cette voix si chérie }  
 Me dire adieu pour la dernière fois } *bis* (1)

L'amour pour moi était donc un crime  
 Car pour être aimé il faut être malheureux.  
 Tous les tourments que l'amitié me donne }  
 Ne s'éteindront que du haut du tombeau } *bis*

O mon ami, racontez mes alarmes,  
 Racontez-lui les tourments de ma foi!  
 Oh dites-lui que je l'ai trop aimée }  
 Pour que ce soit pour la dernière fois } *bis*

J'ai tout perdu jusqu'à l'espérance  
 Il est parti l'amant que j'honorais,  
 Il ne me reste plus que sa cruelle absence (*sic!*) }  
 Que des soupirs, dans le cœur du regret } *bis*

(Marie Gay.)

(chansons de moissons, chansons de bergères, chansons d'amour) avec Introduction générale et commentaires, 8°, Paris, Leroux, et Annecy, Abry, chansons recueillies surtout en Chablais et dans l'Albanais.

(1) Couplet manifestement tronqué.

Pas dans Tiersot ni dans Ritz, variante dans Servettaz, *loc. cit.*, p. 141.

## II

## L'AMOUREUX

Mon père, ainsi qu'ma mère  
N'ayant que moi  
Sont toujours à m'dire  
Marie-toi.

Sont toujours à m'dire  
Qu'il faut chercher  
Une fill' bien riche  
Et l'épouser.

Une fill' bien riche  
Cherchez-la moi  
Cell' qu'mon cœur aime  
Je l'épous'rai.

Cell' qu'ton cœur aime  
Si tu la prends  
Cent fois j't'renie  
Pour mon enfant.

Le garçon en colère  
S'est en allé  
Au château d'sa belle  
Il a salué.

Oh donc bonjour, ma mie,  
Mon sans-souci  
J'm'en vais à la guerre  
Le roi servir.

J'm'en vais à la guerre  
Finir mes jours  
Prenez mon cœur malade  
Pour votre époux.

Ma mie m'regarde  
D'un air pleurant  
Et moi j'la r'garde  
Pitié j'en prends.

N'pleur'pas, ô ma mie,  
N'te fâche pas  
Jamais mon cœur n'te quitte  
N'en doute pas.

Le soleil et la lune  
Sont bien brillants  
Mais les yeux d'ma mie  
Sont plus charmants.

Pas une étoile  
 Dedans les cieux  
 Qui s'montre aussi belle  
 Que tes beaux yeux.

(Marie Gay.)

Pas dans Tiersot, mais les deux derniers couplets semblent surajoutés, car ils appartiennent au cycle de « Réveillez-vous, belle endormie » ; cf. Tiersot, *loc. cit.* p. 243. (Annecy et Hautes-Alpes). Version par endroits plus correcte dans Ritz, *loc. cit.*, 3<sup>e</sup> éd., p. 67; version encore différente dans Servettaz, *loc. cit.*, p. 105.

### III

#### LA NONNE AMOUREUSE

« J'en (1) suis délaissée sans amant } *bis*  
 Sans savoir pour combien de temps }  
 Mon amant-t-allé-z-à la guerre  
 Rejoindre son beau régiment  
 Moi j'en suis fille pure et tendre  
 Et j'n'sais pour combien de temps. »

Au bout de six mois tout au plus } *bis*  
 Son cher amant est revenu }  
 S'en va-t-à la porte du beau-père  
 Lui représenter son salut  
 Il lui disait : « Où est ma chère  
 Cell'qu'mon cœur aimait tant ? »

— « Cell'qu'ton cœur aimait tant } *bis*  
 Elle est allée dans le couvent, }  
 Dans le couvent de religieuses  
 Où l'on y vit tant languissant  
 Dans une ville austère  
 On y souffre mille tourments. »

Son cher amant n'attendit pas } *bis*  
 S'en va tout droit vers le couvent }  
 Trois petits coups frappe à la porte  
 Demande à parler poliment  
 A une jeune religieuse  
 La plus coquette du couvent.

« Ma sœur, ayez pitié de moi } *bis*  
 Je viens du service du roi }  
 Puisqu'elle y est et y demeure  
 Puisqu'elle est soumise à vos lois

(1) *J'en* est la prononciation courante, pour *je*, dans la région de Bonneville, mais elle se retrouve aussi dans un grand nombre de chansons d'autres régions.

Faites avant que je meure  
Que je la voie encore un'fois. »

La sœur a eu pitié de lui }  
La jeune sœur ell'fit venir } *bis*  
Très humblement ell'le salue  
Baissant les yeux, versant des pleurs.  
« Si j'suis renvenue religieuse (*sic* !)  
C'est vous qui en êtes l'auteur. »

Son cher amant d'un air très froid : }  
Mie, donnez-moi votre doigt } *bis*  
Mon anneau d'or je vous le donne  
C'est la vraie marque de ma foi.  
Jamais je n'en aimerai point d'autre  
Belle, souvenez-vous de moi. »

En lui donnant son anneau d'or }  
Voilà l'amant qu'est tombé mort } *bis*  
Quelle tristesse pour sa maîtresse  
Toutes les sœurs plaignent son sort.  
« Jamais j'ai connu ta tendresse,  
Mon cher amant qu'après ta mort.

Puisqu'mon amant est mort ici }  
C'est moi qui veux l'ensevelir } *bis*  
Que l'on apporte un drap, des roses  
Je veux l'environner de fleurs  
Aussitôt l'amant s'y (1) relève  
Et emmena la jeune sœur.

(Marie Gay.)

Tiersot (*loc. cit.*, pp. 145-146) n'a trouvé de cette chanson, connue aussi en Languedoc et dans l'Ouest, qu'une version piémontaise et des fragments en Tarentaise; la version actuelle comble donc une lacune assez importante. Pas dans Ritz ni dans Servettaz. On peut en rapprocher, quoique différente dans le détail, l'histoire de *Damon et Henriette*, popularisée par l'imagerie d'Epinal.

#### IV

##### LA FILLE AMOUREUSE D'UN MOINE

« J'en suis fille amoureuse, malheureuse  
J'ai perdu mon amant  
Ce soir on m'y (1) vient dire  
Qu'il est dans ce couvent.

J'm'y suis levée, habillée  
Le lendemain matin

(1) *s'y, m'y*, pour *se, mé*, prononciation locale.

J'en suis allée à la porte  
Des pères capucins.

Bonjour révérend père, de grâce  
Pourrais-je bien parler  
Au plus jeune de vos frères  
Dont vous y retenez ? »

« Dites-moi, ma fille, dites-moi doucement,  
Est-ce un de vos frères ou un de vos parents ? »  
« Ce n'est ni parent ni frère, mon père,  
C'est un de mes amis  
Dont j'avais l'espérance de l'avoir pour mari. »

« Frère Jacques, descendez en bas doucement  
Il y a-t-une fille à la porte du couvent  
Qui vous y attend. »  
« Que dois-je faire, mon père, y aller  
Si c'est une fille amoureuse, dois-je la reconsole ? »

« Allez-y les yeux baissés doucement  
Si des mauvaises pensées vous viennent  
Vous rentrerez dans le couvent. »  
« Je suis ici, ma fille, pour vous voir  
De la part de mon révérend père. »

« Relève donc ta face, de grâce  
M'y reconnais-tu pas ?  
Crois-tu que mon visage  
Aye changé d'appas ? »

« Oui c'est c'visage pâle où j'ai tant donné de baisers.  
Mais Dieu par sa grâce m'en a retiré. »  
« Ingrat tu m'abandonnes, je donne,  
Adieu tous mes amours  
J'irai m'y rendre nonne  
Le restant de mes jours. »

« Pour t'y rendre nonne, n'y pense pas  
Les nonnes sont sages, toi tu ne l'es pas. »  
« Si je n'en suis pas sage, de grâce  
Ne m'en parle donc pas.

C'est donc bien toi qui en es la cause  
Si je ne le suis pas. »  
Le père crie d'en haut : « Retirez-vous, fille mondaine,  
Retirez-vous d'ici promptement.

Ne venez pas insulter nos jeunes frères  
Qui sont dans le couvent. »  
« Malgré toi, maudit père, sévère,  
J'irai, je reviendrai

Jusqu'à son oratoire  
Je m'y reconsolerais. »

(Marie Gay.)

On remarquera, en outre des locutions locales, le rythme bizarre de cette chanson ; au moment pathétique, les vers s'allongent par répétition de la mélodie, triste et allentie. Vers la fin, le rythme se précipite et chaque série mélodique n'arrive qu'une fois par strophe, alors que cette série se répète et s'allonge, en s'adaptant aux vers, dans les strophes 4, 5 et 6. J. Tiersot a recueilli à Séez une version très incomplète de cette chanson et dit que les paroles du moine sont en prose psalmodiée sur le ton des psaumes (*loc. cit.*, pp. 205). Rien de tel dans la version de Marie Gay ; ou plutôt la chanson tout entière a l'allure d'un psaume, avec des chutes en fins de vers imitant les répons. Je rappelle qu'il y avait un couvent de capucins à La Roche et que les auditeurs m'ont affirmé que l'histoire s'était passée dans notre région ; mais c'est là une localisation hasardée. De Séez en Tarentaise à Saint-Pierre de Rumilly la distance est grande, et à défaut d'autres versions recueillies, je ne sais d'où cette chanson au rythme étrange et brutal tire son origine. La version de Séez se termine par le couplet où la fille dit qu'elle se retirera dans un couvent de nonnes. La grossièreté des objections faites à ce projet par le jeune moine et le cri de révolte de la fille me font regarder la version de Marie Gay comme plus ancienne que celle de Séez. Pas dans Ritz ; mais dans Servettaz, *loc. cit.*, pp. 122-124, on trouvera une version un peu différente de la mienne, autrement coupée, et à terminaison moins brutale ; la version de M. Servettaz a été recueillie par lui à Anthy ; il semble donc que cette chanson soit peu répandue en Savoie.

## V

### LA CONFESION SURPRISE

De bon matin la belle s'y lève  
Pour aller en confesse  
A son amant  
Qui la surprend par adresse.

« O mon père, pardonnez-moi,  
Si j'ai été paresseuse  
J'ai dit du mal de mon prochain  
Oui je l'ai dit avec dessein.

O mon père, pardonnez-moi  
De toutes mes faiblesses  
De tous les péchés que j'ai faits  
Pardonnez-moi, s'il vous plaît.

O mon père, ce n'est pas tout là  
Qu' j'ai encor' quelque chose à vous dire

Voudriez-vous, père inconstant,  
M'écouter un petit instant ? »

« Oh oui, oh oui, tant qu'il vous plaira  
J'en suis ici pour vous entendre  
N'en craignez rien pour vos secrets  
J'en suis un confesseur discret.

« O mon père, j'ai-t-un amant  
Oh oui je l'aime à la folie  
Je l'aime trop, c'est un malheur  
Il m'en coûte cher à mon cœur. »

« Oh ma fille, ne craignez pas  
Faites toujours de même  
Notre Sauveur n'a-t-il pas dit  
D'aimer notre prochain comm' nous-mêmes?

J'en suis Tircis, me voulez-vous  
Charmante Elise pour votre époux ? »

« Hélas, hélas ! qu'est-ce que j'entends  
Est-ce à mon amant que je parle ?

Si j'avais su, j'aurais pas tout dit  
Mais je n'en ai pas eu l'adresse  
Tout ce qui m'a le mieux fâché  
C'est d'lui avoir dit ma pensée ! »

(Marie Gay.)

Pas dans Tiersot, ni dans Ritz, ni dans Servettaz.

## VI

### LA SURPRISE AMOUREUSE OU LA BELLE ENDORMIE

Mé promenant à l'ombrage  
Le long de ces grands peupliers  
J'aperçois par aventure  
Un bonheur sans pareil  
Ma maîtresse endormie  
A l'ombre sous l'ormeau  
Dans un profond repos  
Je me suis approché d'elle  
Pour contempler sa beauté  
J'ai passé mon bras sous sa tête  
Pour lui servir d'oreiller  
Dessus sa bouche vermeille  
Je pris un doux baiser  
Mais sans la réveiller.  
En attendant qu'elle s'éveille  
Je fais un tour dans son jardin  
Pour y cueillir la rose,

Que j'ai mise sur son blanc sein.  
 Mais la fraîcheur de la rose  
 L'a réveillée soudain  
 Mais c'était sans dessein  
 Elle ne fut pas éveillée  
 Qu'elle me dit en souriant  
 Grands dieux que je suis à mon aise  
 D'avoir mon amant près de moi  
 Oh que l'amour a de charmes  
 Lorsque deux amants  
 S'aiment si tendrement.

(Marie Gay.)

Je n'ai pu malheureusement retenir l'air, très tendre et alangui, de cette chanson. Il est visible qu'elle est d'origine littéraire et date du xviii<sup>e</sup> siècle; on dirait une estampe. Que la chanson soit populaire en Savoie, il ne saurait y avoir de doutes, quand on lui compare la précédente, dont les personnages s'appellent Tircis et Elise, et les diverses versions, recueillies par Tiersot (*loc. cit.*, pp. 289-293) de *Comment vouloir qu'une personne chante* et de *Dieu d'amour que je souffre de peines*. Pas dans Tiersot, ni dans Ritz, ni dans Servettaz.

## VII

### LE CHOIX D'UN MARI

Quand la feuille était verte (*bis*)  
     Trala lala la  
 J'avais quatre amoureux (*ter*)  
 A présent qu'elle est sèche (*bis*)  
     Trala lala la  
 Il ne m'en reste que deux (*ter*)  
 Mon père m'y demande (*bis*)  
     Trala lala la  
 Lequel j'aimerais mieux (*ter*)  
 Oh j'aimerais pas Pierre (*bis*)  
     Trala lala la  
 Il est trop glorieux (*ter*)  
 Oh j'aimerais mieux Jacques (*bis*)  
     Tra lala la  
 Il me plaît beaucoup mieux (*ter*)  
 Il me mènera-t-à la danse (*bis*)  
     Trala lala la  
 Au bal-e-quand je veux (*ter*)  
 Nous marierons ensemble (*bis*)  
     Tra lala la  
 C'la ira beaucoup mieux (*ter*).

(Marie Gay.)

Pas dans Tiersot ni dans Ritz; variante dans Servettaz, p. 140.

## VIII

## LA CHANSON DES VIGNERONS D'AYSE

T'en souviens-tu, Rose, ma mie,  
Quand nous étions dans la prairie,  
Ne t'ai-j' pas dit plus de cent fois  
Que j't'y me-ettrais la bagu'au doigt ?

N'en suis-j' pas beau, n'en suis-j' pas riche,  
N'en suis-j' pas garçon sans malice,  
N'en suis-j' pas doux et gracieux  
La be-ell' pour plaire à tes beaux yeux ?

Qu't'en sois beau, qu't'en sois riche,  
Qu't'en sois garçon sans malice,  
Qu't'en sois doux et gracieux  
Jamai-ais tu n'auras mes beaux yeux.

Je t'achèt'rai un'belle robe,  
Une robe fait'à la mode,  
Un beau canraco de velours  
La be-ell' pour porter tous les jours.

Je m'moqu' pas mal d'ta bell'robe.  
D'ta robe fait'à la mode,  
D'ton canraco de velours  
Jamai-ais tu n'auras mes amours.

J'm'en irai de vill'en ville,  
Faire l'amour à d'autres filles,  
Si tout'les fill' sont comme toi  
Je m'en irai servir le roi.

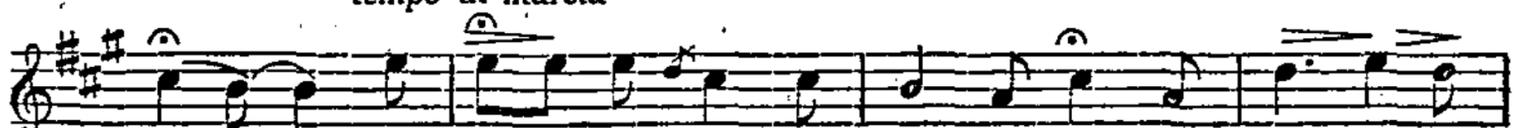
(Ch. Dumont.)

*Moderato grazioso*



T'en souviens-tu, Ro-se, ma mi-e, Quand nous étions dans la prai-

*tempo di marcia*



ri-e Ne t'ai-je pas dit plus de cent fois Que j't'y me-et-



trais la bagu au doigt.

Cette chanson, que je croyais très répandue en France, semble au contraire, au moins en Savoie, localisée en Chablais et en Faucigny. Le titre, qu'on m'a certifié de divers côtés, indiquerait même qu'elle

est originaire d'Ayse. J. Tiersot, qui en a lui aussi recueilli une version à Bonneville (*loc. cit.*, pp. 235-236), ne la commente pas. J'ai donné ci-dessus la version de M. Ch. Dumont. Dans celle de Tiersot le nom de la fille est Jeannette, les deuxième et troisième vers sont :

Tu m'as juré plus de cent fois  
Que je t'y mettrais l'anneau-z-au doigt.

Puis il donne un deuxième couplet que je n'ai jamais entendu :

Quand nous étions dans la prairie  
J'étais trop jeune et trop jolie ;  
Mais à présent que je suis grand'  
Je t'y reconnais garçon méchant.

Il y a ensuite une interversion des quatre couplets suivants deux par deux et le dernier est :

Eh bien, j'irai de ville en ville  
Faire l'amour à d'autres filles  
Si d'autres filles sont comme toi  
Je m'en irai servir le roi.

Autres variantes encore dans la version telle que me l'a chantée Marie Gay : le nom de la fille est Fanchette et le dernier couplet donne :

Alors Fanchette ma mie  
Je m'en retournerai dans la prairie  
Si d'autres filles n'y vont pas  
Je m'en-en irai servir le roi.

Enfin le rythme de ma version est très différent de celui que donne Tiersot, où c'est un 6/8 ordinaire, au lieu que j'ai toujours rencontré un changement à partir du deuxième vers de chaque strophe ; le mouvement devient alors plus rapide et plus cadencé (*tempo di marcia*), au lieu qu'au début de la strophe il est lent et tendre. On notera le renforcement de plusieurs notes, qui marquent bien qu'il s'agit d'une chanson pour le plein-air. Certains bissent les deux derniers vers de chaque strophe. Depuis, j'ai vu à Thonon M. Servettaz, qui en a recueilli six versions dans le Chablais ; on en trouvera aussi deux autres versions dans la 3<sup>e</sup> édition de Jean Ritz, *les Chansons populaires de la Haute-Savoie*, pp. 122-123 ; elles ont l'air moins primitives, et leur rythme est uniforme et plus civilisé. Le premier vers est devenu : *Ne t'en souviens-tu pas, jolie ?* et les particularités dialectales ont disparu. Enfin la musique que donne Servettaz, *loc. cit.*, p. 96, est bien plus savante, plus prétentieuse aussi, que la mienne, et la langue de ses versions est plus littéraire.

A. VAN GENNEP.

(A suivre.)